



AHJUCAF
COURS SUPRÊMES JUDICIAIRES
FRANCOPHONES

Prix de l'AHJUCAF pour la promotion du droit 2018

Composition du jury (*décision du Bureau de l'AHJUCAF du 2 octobre 2018*)

Membres de droit

M. Mamadou Badio CAMARA, Premier président de la Cour suprême du Sénégal, Vice-président de l'AHJUCAF.
Président du jury,

M. Jean-Paul JEAN, Président de chambre honoraire à la Cour de cassation de France, Secrétaire général de l'AHJUCAF.
Rapporteur,

M. Nouhoum TAPILY, Président de la Cour suprême du Mali, Vice-président de l'AHJUCAF.

M. Michel CARRIE, Spécialiste de programme à l'Organisation internationale de la francophonie. Coordonnateur des programmes Droit et justice, Médias et Liberté de la presse

Membres désignés

M. Mahaman TIDJANI ALOU, Agrégé des universités, Professeur titulaire de science politique (Université Abdou Moumouni de Niamey)

M. Fabrice HOURQUEBIE, Professeur des universités, Agrégé de droit public (Université de Bordeaux)